

SCIENCES

Dans son rapport
sur l'accident de Harrisburg

L'ACADÉMIE DES SCIENCES RENOUVELLE SA CONFIANCE DANS LA CONCEPTION DES RÉACTEURS NUCLÉAIRES A EAU PRESSURISÉE

Lors de l'accident de la centrale nucléaire américaine d Three-Mile-Island, « les déficiences matérielles et les erreurs humaines n'ont pas entraîné de conséquences importantes pour le personnel de la centrale et pour l'environnement. Pour les deux millions d'habitants vivant à moins de 50 miles de la centrale, les émanations (de gaz radioactifs libérés lors de l'accident) pourraient occasionner un cancer en supplément des quatre cent mille qui devraient apparaître naturellement, et une anomalie génétique grave contre cent vingt mille naturelles ». C'est l'une des conclusions du rapport de l'Académie française des sciences sur l'accident de Harrisburg, dont copie vient d'être transmise, ainsi que l'a annoncé le communiqué publié à l'issue du conseil des ministres du 7 novembre, aux commissions compétentes du Parlement (1).

Rédigé par un comité composé de trois physiciens (MM. Pierre Auger, Alfred Kastler, Louis Néel) et de trois biologistes (MM. Jean Bernard, Roger Gautheret, Raymond Latarjet), ce texte diffère assez peu dans son contenu de ceux déjà publiés par les différentes missions françaises qui se sont rendues aux Etats-Unis. Tout comme elles, l'Académie insiste sur l'exagération de certaines informations et constate le manque de centralisation des données sur l'accident et du commandement des opérations, qui a nui au bon déroulement des interventions.

En dépit de ce constat, l'Académie renouvelle dans son rapport sa confiance dans la conception des centrales à eau pressurisée et remarque qu'E. D. F., bénéficiant de l'expérience de la société Westinghouse (le bailleur de la licence) « a construit des centrales plus sûres que celles établies à Harrisburg par la société Babcock et Wilcox ». Elle demande que « la marche normale des centrales et les remises en ordre à la suite de tous les incidents de fonctionnement prévisibles soient assurée au moyen de dispositifs automatiques parfaitement fiables » et insiste finalement pour que soit constitué un corps de responsables capables de faire face avec sang-froid et efficacité à toutes les crises pouvant survenir.

« Il est connu, dit-elle, que, dans une population, il ne se trouve au maximum que 2 à 3 % d'individus qui soient en mesure de faire face à des situations de crise. Les aptitudes techniques des opérateurs ne sont pas en cause : il s'agit de particularités psychologiques en partie indépendantes de leur formation et qui ne peuvent être appréciées qu'en examinant leur comportement tant au cours d'une longue période d'activité dans les fonctions qui leur sont confiées qu'au cours de périodes probatoires. Les hommes ainsi sélectionnés sur des critères objectifs, à l'exclusion de toute autre considération, devraient disposer d'un pouvoir de décision complet et jouir d'une position sociale et d'une rémunération en rapport avec l'importance de leur responsabilité. »

(1) Ce rapport est à la disposition du public au ministère de l'industrie.

INFORMATIONS NUCLÉAIRES : les mesures prises par le ministre de l'industrie.

Pour mieux informer les Français des problèmes de l'énergie nucléaire, le conseil des ministres a annoncé, mercredi 7 novembre, que les plans d'intervention en cas d'incident ou d'accident dans les centrales nucléaires seraient publiés au début de 1980.

Cette décision devrait s'accompagner de deux autres dispositions, dont la première vise à la publication d'un rapport régulier, semestriel ou annuel, sur le fonctionnement des centrales nucléaires devant le conseil général du département et aussi les maires des communes intéressées. Le premier exemplaire de cette publication devait sortir le 1^{er} janvier 1980 pour l'ensemble des centrales.

La seconde disposition consiste à organiser dans chaque centrale nucléaire une journée annuelle « portes ouvertes » et à mettre sur pied systématiquement des visites de centrales nucléaires à l'intention des établissements scolaires.

Le ministre de l'industrie, M. André Giraud, qui est à l'origine de ces initiatives, a cependant mis en garde contre la multiplication d'informations isolées qui ne servirait qu'à « créer la confusion et l'affolement dans les esprits ». L'information, a-t-il ajouté en annonçant que le prochain bulletin de sûreté nucléaire serait consacré aux fissures constatées sur certains éléments des réacteurs de Tricastin et de Gravelines, ne doit pas être confiée à une agence indépendante, mais aux responsables eux-mêmes qui, « le moment venu, donnent les informations nécessaires ».